

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1439

Artikel: Formule magique : les stratégies en piste
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les stratèges en piste

Le départ prévisible d'un certain nombre de conseillers fédéraux pour la prochaine législature réactive le débat sur la formule magique ou sur l'élaboration d'un programme de législature avant l'élection d'un nouveau Conseil fédéral; une proposition peu compatible avec le consensus helvétique.

L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ dans la fonction de certains conseillers fédéraux stimulent l'imagination des stratèges politiques. Adolf Ogi, élu à fin 1987, Kaspar Villiger au début de l'année suivante et Ruth Dreifuss – 60 ans – qui comptera huit ans de présence au gouvernement en mars prochain ne solliciteront pas un nouveau mandat en 2003. Il est même probable qu'une ou plusieurs démissions interviennent avant cette échéance.

Les successions se dérouleront-elles selon l'ordre immuable prévalant depuis 1959 – partage des sièges entre les quatre principales formations politiques – et qu'on qualifie de «formule magique»? A en croire les premiers scénarios esquissés par les stratèges, rien n'est moins sûr. Déjà la réélection d'Adolf Ogi en décembre dernier reflétait la volonté de ne pas infliger un camouflet personnel au magistrat bernois. Elle indiquait aussi à l'UDC qu'elle avait franchi les limites au-delà desquelles un parti se met hors-jeu de la concordance gouvernementale. De fait l'actuel président de la Confédération est un magistrat orphelin que son parti n'hésite pas à désavouer systématiquement sur les dossiers dont il assume la gestion. Il est d'ailleurs significatif qu'Adolf Ogi n'ait pas cru bon de venir combattre l'initiative visant à limiter la population étrangère devant les délégués de son parti réunis à Genève samedi dernier.

Attitude ambiguë face à la formule magique

Mais au-delà de la capacité de l'UDC à assumer des responsabilités exécutives, c'est la question de la survie d'un modèle de gouvernement qui est posée. Dans son allocution du 1er août à Weissbad (Appenzell Rhodes intérieures), Adalbert Durrer, président des démocrates-chrétiens suisses, a exprimé son doute profond sur la pérennité du système de concordance, un système «qui a perdu tout attrait, dont le vernis a disparu». Des partis incapables de parvenir à un compromis sur les dossiers les plus urgents – finances, fiscalité, social, sécurité, asile, Europe –, un style politique qui renie les principes élémentaires du dialogue, bref le modèle est épuisé et le parti qui a porté la formule magique en 1959 doit avoir le courage aujourd'hui d'en proclamer

la mort clinique. Ce diagnostic sévère n'a pourtant pas empêché le PDC, en mars 1999, de revendiquer et de sauver ses deux sièges gouvernementaux au nom de cette formule magique aujourd'hui décriée. Du coup, la crédibilité de l'analyse en souffre.

Pour Adalbert Durrer, il s'agit maintenant de choisir entre un gouvernement constitué par des partis liés par un programme commun et le passage à un système classique qui voit s'affronter majorité et opposition. Les propositions ne sont pas nouvelles puisqu'elles rythment le débat politique depuis une bonne vingtaine d'années. Mais surtout elles ne prennent pas en compte les conditions indispensables à leur réalisation.

Recherche lente et patiente des solutions

Un programme de gouvernement élaboré par les partis avant l'élection du nouveau Conseil fédéral présuppose un minimum de discipline parlementaire tout au long de la législature. Or tous les partis gouvernementaux, et en particulier les partis bourgeois, restent très divisés sur différents dossiers et aucun n'hésite à l'occasion à lâcher le Conseil fédéral. Ainsi les radicaux qui rejettent la réforme fiscale écologique pourtant prônée par le gouvernement et les démocrates-chrétiens qui, bien qu'ayant fait profession de foi européenne, voient leurs sénateurs au Conseil des Etats refuser de soutenir l'objectif d'adhésion du Conseil fédéral. Quant à l'adoption d'un régime de type parlementaire, il se heurte à l'existence des droits populaires. Une majorité parlementaire et son gouvernement pourraient difficilement garder leur légitimité face à l'échec d'un objet important en votation populaire.

Gardons-nous de dramatiser des dysfonctionnements qui d'ailleurs ne sont pas nouveaux et de succomber à la tentation du propre en ordre, de «l'aligné couvert» politiques. La recherche patiente et constante de solutions au gré des problèmes, si elle ne procure pas la satisfaction intellectuelle d'un programme, correspond pourtant mieux à la réalité politique helvétique. Et c'est elle qui, dans une large mesure, a contribué à tenir ensemble un pays qui n'a pas vocation naturelle à l'unité.

jd